

Infos Lilas

N° 70-mai 2008

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr

DOSSIER

Environnement : trier, c'est préserver

Perspectives

Jackie Simondi,
la belle aventure
de Cabaret

Finances

Le budget
communal 2008

Centre de loisirs

Silence,
on tourne !

Associations

Zoom
sur Roolilalet's

AVEC CE NUMÉRO

Le programme de
Lil'art, le rendez-vous
des créateurs



Le gala de l'Étoile d'Or des Lilas, le 30 mars 2008.



Jackie Simondi parmi ses élèves, lors du spectacle « Cabaret ».

Cabaret

Le spectacle prendra cette année la forme de portes ouvertes sur les cours de comédie musicale.

■ Samedi 31 mai, à 17 h et 20 h.

■ Entrée libre, réservation indispensable.

■ Théâtre du Garde-Chasse
181 bis, rue de Paris.
Tél. : 01 48 46 87 77
(secrétariat du centre culturel).

Jackie Simondi, la belle aventure de Cabaret

Professeur de danse au Centre culturel Jean-Cocteau, Jackie Simondi a monté pour la première fois la comédie musicale Cabaret, en 1970, avec douze danseurs. Aujourd'hui, sur la scène du Théâtre du Garde-Chasse, ils sont cent cinquante, de 5 à 85 ans, toutes classes sociales et origines culturelles confondues. Retour sur une aventure artistique intergénérationnelle qui se renouvelle depuis trente-huit ans. Et qui n'est pas près de s'arrêter !

D'emblée, avec un large sourire, Jackie Simondi tient à clarifier les choses : « Pourquoi un article sur moi ? Tous les agents font du très bon boulot aux Lilas... Mais je suis très touchée que l'on parle de cette belle aventure qu'est Cabaret ! » Le tempo est donné : Cabaret, que Jackie, sa créatrice, préfère appeler « la famille Cabaret » sera au centre de ce portrait.

Saltimbanques

Début des années 70 : la comédie musicale bat son plein. Alors que *West Side Story*, monté en 1957 à Broadway, a marqué une génération entière, *Hair*, créé à New York en 1967 et repris à Paris deux ans plus tard, suscite un enthousiasme délirant, en France, parmi la jeunesse. En 1970, Jackie a 18 ans et une formation de danseuse classique et folklorique. Elle quitte Nice, sa ville

natale, pour s'installer avec son mari aux Lilas. Tous deux obtiennent un emploi d'animateur au centre culturel de la ville. « À l'époque, pour nos collègues de la municipalité, on était des saltimbanques ! Le métier de l'animation n'était pas reconnu. Depuis, il s'est structuré. » À la demande de jeunes Lilasiens fascinés par l'univers de la comédie musicale, la jeune femme imagine et met en scène Cabaret, un spectacle joué désormais depuis trente-huit ans. Pourtant, Jackie n'était pas prédestinée à embrasser cette profession. Lorsqu'à l'âge de 17 ans, son père l'encourage à devenir avocate, elle lui rétorque qu'elle rêve d'être assistante sociale ou hôtesse de l'air. « Il m'a regardée comme si j'étais une extra-terrestre. » Elle tient bon. « Aujourd'hui, j'ai réalisé mes deux rêves : je travaille avec des gens d'origines

différentes et je les fais voyager avec la musique et la danse ! », confie-t-elle, les yeux pétillants.

Un projet fédérateur

L'aventure de Cabaret commence à douze danseurs. En 1971, ils sont trente et, l'année suivante, quarante. Dès 1974, la troupe s'ouvre aux 11-15 ans et, en 1990, aux enfants à partir de cinq ans. Aujourd'hui, les cent cinquante danseurs ne possèdent pas tous les mêmes possibilités physiques, ni les mêmes qualités artistiques. Peu importe ! Que tous puissent participer et surtout, trouver du plaisir à travailler ensemble, tel est le but de Jackie. « Faire avancer un groupe hétérogène dans un projet fédérateur, c'est mon challenge ! » Pour y parvenir, elle observe, étudie, analyse l'attitude, le comportement, la gestuelle de chacun. « Mon boulot de chorégraphe et de

metteur en scène, c'est de percevoir et de révéler ce que chacun a de meilleur en lui, et dont il n'a souvent pas conscience. » Avec tact et finesse, elle distribue les rôles de façon à assurer la qualité technique et artistique du spectacle et l'épanouissement personnel des danseurs. L'hétérogénéité – et la richesse – de la troupe réside également dans la diversité des origines sociales ou culturelles. Mais qu'ils soient médecins, étudiants, secrétaires, électriciens ou profs, Cabaret rassemble avant tout des passionnés de musique et de danse. « Le maître mot de mon travail est le partage. L'objectif est de construire un bel édifice à partir de chaque petite pierre que nous sommes », explique Jackie, ajoutant aussitôt : « Cet édifice n'aurait jamais été aussi beau sans les nombreux bénévoles qui nous aident depuis le début et que je remercie. »

Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le « budget primitif » de notre commune pour 2008 a été adopté par le conseil municipal. Il s'agit, comme chaque année à pareille époque, d'un acte de prévision et d'autorisation budgétaire particulièrement important.

Aux Lilas, comme dans chaque ville française, le budget 2008 s'inscrit dans un contexte économique et financier tout à fait préoccupant. Rarement, en effet, les collectivités locales ont été autant menacées de faire les frais des mesures d'austérité préparées par le gouvernement : la tentation de l'État de se défausser sur les finances locales est aujourd'hui d'autant plus forte que le déficit public national (1 300 milliards d'euros !) est important.

Dans le cadre de l'inflation record constatée depuis un an, les carburants pour les véhicules des services municipaux ont augmenté de 8 %, le gaz de 9 %, les denrées alimentaires pour la restauration scolaire de 6 à 14 %, selon le type de produit... Ces exemples de hausses sans précédent depuis un quart de siècle pourraient être multipliés. On ne peut que redouter la persistance de ce phénomène puisque

l'on sait aujourd'hui que le gouvernement s'est encore trompé dans ses prévisions, tant dans le domaine de la croissance qu'en ce qui concerne l'inflation.

Malgré l'inflation et la perte de pouvoir d'achat qui pèsent aussi lourdement sur le budget des communes que sur celui des ménages, la municipalité est parvenue, pour la cinquième année consécutive, à ne pas augmenter la part communale des impôts locaux.

Entre 2001 et 2008, la Ville des Lilas a fourni un effort d'équipement exceptionnel (parc Lucie-Aubrac, crèche des Sentes, écoles Calmette et Victor-Hugo...). Un effort particulier sera réalisé cette année et dans les années qui viennent pour désendetter la ville et reconstituer les marges de manœuvre budgétaires par l'amélioration de l'autofinancement.

Pour autant, les projets demeurent ambitieux. En attestent, par exemple, les opérations de réfection de la piste d'athlétisme du parc des sports ou la rénovation du boulevard du Général-Leclerc au cœur du quartier des Sentes qui vont prendre corps dans les tous prochains mois.



© Virginie Sueres

« Malgré l'inflation et la perte de pouvoir d'achat qui pèsent aussi lourdement sur le budget des communes que sur celui des ménages, la municipalité est parvenue, pour la cinquième année consécutive, à ne pas augmenter la part communale des impôts locaux. »

Avril 2008 : quelques instantanés

Visite scolaire en mairie

Les élèves de M^{me} Rioux de l'école Paul-Langevin ont été initiés au budget de la ville par l'adjoint au maire, Christian Lagrange.



27 mars



4 avril

Honneur aux décorés du travail

Vingt-huit salariés lilasiens médaillés du travail (de la promotion du 1^{er} janvier 2008) ont été accueillis par le maire, afin de recevoir le diplôme récompensant leurs années de service.



30 mars

L'éden des férus de locomotive

Une quarantaine d'artisans et près de 1 000 visiteurs passionnés de modèles réduits : succès non-démenti pour Ferrovi'art, foire du modélisme ferroviaire, au gymnase Liberté.



30 mars

L'Étoile d'Or ouvre la danse

En quatre représentations à guichet fermé, l'école de danse de L'Étoile d'Or a ouvert la saison des grands spectacles lilasiens de fin d'année. Avec un spectacle dédié au monde des elfes.

Sans faute

Une centaine de Lilasiens de tous âges ont partagé un moment studieux lors de la grande dictée organisée par le service jeunesse et la bibliothèque. Les vainqueurs sont repartis avec des livres.



4 avril

Festival Bulles-zik

Dédicaces, expo, concerts... le public, tous âges confondus, a été conquis par la première édition de Bulles-zik, festival de bande dessinée et musique rock.



nés



4 avril

Engouement pour le foot en salle

Le tournoi de futsal organisé par la direction des sports a rassemblé pas moins de dix équipes au gymnase Rabeyrolles. Tous les quartiers lilasiens étaient représentés. L'équipe JSK Schumann de Jallancoud l'a emporté.



5 avril



5 avril

GTM, nouveau sponsor du FC Les Lilas

À l'occasion du match contre Noisy-le-Sec, le FC Les Lilas a inauguré un maillot floqué aux couleurs d'un nouveau sponsor : l'entreprise de bâtiment GTM.



9 avril

Le bric-à-brac de Laurent Dujat

Expérience réussie pour Laurent Dujat, qui a créé une installation poétique à partir d'objets métalliques apportés par les Lilasiens, au Centre culturel Henri-Dunant. La « Dame de fer » ainsi réalisée se déplacera bientôt au potager des Lilas.



12 avril

Hommage à André Teyssyre

L'espace Raveton a désormais sa salle André-Teyssyre, en mémoire de celui qui fut, durant vingt-trois ans, vice-président de l'Étoile d'Or, doyenne des associations lilasiennes.



12 avril

Brocante Balipa

Les nuages n'ont pas découragé les badauds, venus nombreux à la traditionnelle brocante Balipa.



20 avril



19 avril

Commémoration du génocide arménien

La cérémonie du souvenir organisée par l'association ANI pour commémorer le génocide arménien de 1915 a eu lieu au cimetière des Lilas, en présence du maire Daniel Guiraud et du président de l'ANI, Girard Assadourian.



Concours des maisons fleuries

Les personnes souhaitant participer au concours départemental des maisons fleuries peuvent retirer un dossier d'inscription à l'accueil de la direction du développement durable, à rendre au plus tard le 2 juin. Le concours comporte quatre catégories :

- maison avec jardin visible de la rue,
- balcon visible de la rue,
- immeuble collectif : abords et façade,
- établissement recevant le public (commerce, entreprise...).

DDD

144, rue de Paris.

Tél. : 01 55 82 18 30.



Travaux dans l'école Waldeck-Rousseau

Le service de la voirie est intervenu pour sécuriser et remplacer une canalisation d'eaux pluviales en grès, qui s'était affaissée à l'entrée de la cour de l'école Waldeck-Rousseau.

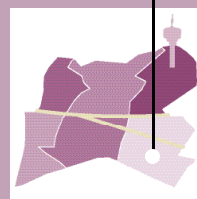
Travaux réalisés en régie.

Nouvelle aire de jeux au square Dunant



Une nouvelle aire de jeu a été aménagée dans le square Henri-Dunant, au quartier des Sentes. Les travaux ont été menés par l'Office public de l'habitat de Seine-Saint-Denis, en partenariat avec la municipalité.

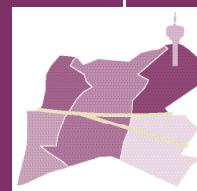
Montant des travaux : 144 000 euros.



Fleurs d'été

À partir de la mi-mai, les services municipaux installeront dans la ville 170 jardinières et les massifs de fleurs estivales. Pétunias, impatiens, fushias, verveines et muflers succéderont aux tulipes de printemps.

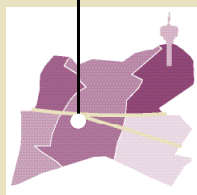
Montant des végétaux : 19 000 euros.



Fin des travaux



Les travaux d'étanchéisation et de rénovation de l'hôtel de ville sont achevés (ravalement de façade, remplacement des huisseries, de la toiture, rénovation des colonnes en marbre, étanchéité de la toiture et des fenêtres). Les impacts d'obus datant de 1944 ont été conservés au titre de la mémoire historique.



Finances

Adoption du budget primitif 2008

Le budget 2008 se caractérise par une stabilité des taux d'impôts locaux, une volonté de désendettement et la poursuite des travaux d'investissement.

Acte fondamental de la vie d'une collectivité, le budget 2008 de la ville a été adopté lors du conseil municipal du 9 avril. Il s'équilibre à 43,7 millions d'euros, dont 34,8 millions d'euros en fonctionnement et 8,9 millions d'euros en investissement. Malgré le poids du contexte économique (inflation record, croissance en berne) et du désengagement de l'État, il marque la volonté de la municipalité d'améliorer la qualité des services à la population, grâce à d'importants efforts de gestion.



Deux investissements importants prévus pour 2009 : la piste d'athlétisme et l'aménagement du boulevard du Général-Leclerc au quartier des Sentes.

Impôts locaux : pas de hausse des taux

Les taux de fiscalité locale restent inchangés, pour la 5^e année consécutive (taxe d'habitation : 16,50 %, taxes foncières sur le bâti : 22,42 % et le non bâti : 28,84 %, taxe professionnelle : 24,20 %). Seules évoluent les bases fixées par le gouvernement dans la loi de Finances (+1,8 %).

Poursuite du désendettement

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent un total de 33,3 millions d'euros, financées par les produits d'exploitation des services, les dotations, les impôts et taxes. Le poste principal demeure les charges de personnel (18,7 millions d'euros, soit 56 % des dépenses de fonctionnement) puisque la gestion de nombreux équipements publics est assurée en régie directe. Le mot d'ordre est toujours à la maîtrise des dépenses. L'effort important engagé en ce sens en 2007, notamment sur les dépenses de fonctionnement des services, se poursuivra en 2008, malgré la hausse des coûts de l'énergie et des prestations, notamment alimentaires. Ainsi, les dépenses

à caractère général sont-elles en baisse (9,4 millions d'euros contre 9,6 en 2007). Cette gestion des dépenses permet déjà un virement prévisionnel de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 399 600 euros. Les recettes non prévues à ce stade seront affectées prioritairement au désendettement de la ville et l'encours de la dette continuera à faire l'objet d'une gestion active, pour obtenir des réductions de taux et dégager des marges de manœuvre en matière d'investissement. L'ensemble des dépenses d'investissement est fixé à 8,9 millions d'euros dont 2,4 millions consacrés au remboursement du capital de la dette, soit 6,5 millions d'euros d'investissement réel. Pour les financer, outre les recettes, un emprunt d'un montant de 2,25 millions d'euros est prévu. Il pourrait néanmoins ne pas être levé, en fonction notamment de la date et du montant de la vente des terrains dits Gutterman.

Des travaux importants en 2008

De grands travaux d'investissement sont inscrits au budget :

- la 1^{re} tranche de la réfection de la piste d'athlétisme (480 000 €),
 - l'aménagement d'un plateau traversant boulevard du Général-Leclerc au quartier des Sentes (819 549 €),
 - la démolition et la première phase de construction de l'église (591 852 €),
 - les travaux d'aménagement de divers bâtiments administratifs (325 000 €), dans l'objectif d'acquisition d'un centre administratif rue Romain-Rolland (400 000 € inscrits au titre de la promesse de vente),
 - la rénovation de la toiture du Théâtre du Garde-Chasse (360 000 €),
 - la 1^{re} tranche de la réhabilitation de l'ancien lycée d'enseignement professionnel (221 000 €) pour y aménager, à terme, une cantine scolaire pour l'école Romain-Rolland et un relais d'assistantes maternelles.
- En outre, un effort particulier sera fourni pour les écoles maternelles et élémentaires, les investissements prévus dans ce domaine s'établissant à 368 500 € en travaux et équipements.

Nouveaux commerces



Mil'Soleil

La pizzeria Mil'Soleil a, depuis la rentrée, un nouveau gérant et de nouvelles saveurs... provençales. En plus des traditionnelles pizzas est proposé un vaste choix de spécialités du sud, de salades, de pâtes et de desserts. Le tout, dans une ambiance soul, jazz et pop-rock. Des groupes s'y produisent en fin de semaine. Il est aussi possible d'y organiser des banquets.

Du lundi au vendredi, de 12 h à 14 h 30, et du mardi au samedi, de 19 h 30 à 22 h 30.

Mil'Soleil

49, bd de la Liberté.
Tél. : 01 43 63 23 42.



Top Body

Le magasin Top Body a ouvert ses portes en février. Spécialisé en nutrition sportive, l'enseigne propose des produits adaptés à divers sports, mais aussi de la diététique minceur. Des spécialistes (diététiciens, préparateurs physiques...) sont présents pour des conseils personnalisés.

Du lundi au samedi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h 30.

Top Body

143, rue de Paris.
Tél. : 01 55 86 91 41.

À noter

Le service état civil sera exceptionnellement fermé au public le mardi 20 mai.

En cas d'urgence, appeler le 01 72 03 17 63.



Congrès départemental de la FCPE

La FCPE 93 tiendra pour la première fois son congrès aux Lilas, le samedi 31 mai. Les débats se dérouleront à l'auditorium de l'Espace culturel d'Anglemont.

Droit des pupilles de la Nation

L'association nationale des pupilles de la Nation recherche les pupilles de Seine-Saint-Denis afin de les accompagner dans leurs démarches. Certains d'entre eux peuvent prétendre à une mesure de réparation décidée par l'État (notamment les enfants dont les parents ont été victimes d'actes de barbarie pendant la guerre de 39-45 et les fils de harkis de nationalité française).

Tél. : 01 48 97 22 67 - 06 03 87 72 31.

Dépistage gratuit

À l'occasion de la dixième journée nationale de dépistage des cancers de la peau, le 15 mai, des dermatologues proposent des dépistages gratuits. Pour connaître le centre d'accueil le plus proche de chez soi, un numéro vert : 0800 777 707.

Économie sociale et familiale

Les crédits à la consommation : piège ou solution ?

Du 28 au 30 mai, se tiendra en mairie une exposition destinée à sensibiliser le public aux pièges du crédit à la consommation.

Solution de financement, les crédits à la consommation constituent aussi un problème de société. Un nombre grandissant de ménages, y compris dans des catégories sociales épargnées jusqu'alors, se retrouvent en situation d'endettement, voire de surendettement, à la suite d'un recours à ces prêts. Afin d'en expliquer le fonctionnement, une exposition intitulée « Les crédits... Une solution ou un piège ? » se tiendra du 28 au 30 mai en mairie, à l'initiative des villes des Lilas et du Pré Saint-Gervais, du conseil général de Seine-Saint-Denis et de la Caisse d'allocations familiales. Un débat sera aussi organisé, le 29 mai, en présence d'associations de consommateurs.



Questions à Béatrice Samuelson, conseillère en économie sociale et familiale à la Caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis.

Quels sont les risques des crédits à la consommation ? Ils sont nombreux : des taux usuriers élevés, allant jusqu'à

20 %, une durée de remboursement indéterminée, des crédits renouvelables avant même la fin du remboursement... Le plus grave reste l'absence de vérification au moment de la souscription.

Ces prêts sont souvent accordés sur la bonne foi, sans vérification des revenus et, surtout, sans s'assurer que les personnes n'ont pas déjà souscrit d'autres prêts.

Doit-on en conclure qu'il ne faut en aucun cas souscrire ce type de crédit ?

Non. Mais il est important d'y recourir en connaissance de cause. Si l'on prend un crédit que l'on rembourse intégralement avant un second, il n'y aura pas de conséquences. Le danger est d'en prendre plusieurs en même temps. 15 % des surendettements sont dus à une surabondance de crédits.

La multiplication de l'offre de crédits est-elle la cause de l'augmentation de ces situations d'endettement ?

La baisse du pouvoir d'achat est la principale cause du phénomène. Mais le fait est que les crédits à la consommation sont partout, à la télévision, dans les magasins, dans les banques... Les slogans publicitaires jouent sur la corde sensible et les rendent très tentants : « Vous voulez gâter vos enfants à Noël ? Rien de plus simple ! »

Si on ajoute à cela la méconnaissance

et la précipitation, on commence à voir apparaître une partie du problème.

Quels conseils donner pour souscrire à ce type de prêts sans danger ?

Le premier conseil est de ne pas se précipiter dans l'achat et de prendre le temps de la réflexion. Un budget prenant en compte les entrées et les sorties d'argent ainsi que les dépenses incompressibles doit être établi. Il est généralement admis qu'il ne faut pas dépasser un endettement de 33 % de ses revenus, tous crédits confondus et loyer compris. Autres règles de prudence : consulter sa propre banque au préalable, connaître le taux d'intérêt à l'année du prêt envisagé et savoir se refuser des choses.



■ Exposition

Du mercredi 28 après-midi au vendredi 30 mai, de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h. Hall de l'hôtel de ville.

■ Débats

Jeudi 29 mai, de 14 h à 16 h puis de 18 h à 20 h. Salle des mariages. Hôtel de ville 96, rue de Paris. Tél. : 01 43 62 82 02.

Centre de loisirs Silence, on tourne !

Le centre de loisirs a accueilli durant trois jours l'équipe de tournage de Claude Miller pour son prochain long métrage. Plusieurs enfants et animatrices y ont participé.

Le 10 avril, acteurs et équipe technique débarquent au centre de loisirs dans de gros camions remplis de matériels en tous genres. En quelques minutes, le centre est complètement transformé. Le côté primaire est dédié à la technique : salle d'habillage, salle de maquillage et salles de stockage pour les caméras, projecteurs, perches et PC. Le coin des maternelles est réservé au tournage. L'accès est interdit à toute personne étrangère à l'équipe. Le mystère est total.



Durant les trois jours de tournage, l'équipe s'affaire selon un planning calibré à la minute près. Muni d'oreillettes et de talkie-walkie, chacun travaille avec application. Les décors de chaque scène (celle du « goûter », du « vélo » ou encore « la cavalcade ») sont installés à une vitesse incroyable. Lors des prises, concentration et silence absolu sont de rigueur.

L'ambiance n'en est pas moins très détendue lors des pauses, et tout le monde se tutoie, autour de petits buffets où l'on pioche à sa guise. Pour les enfants du centre de loisirs qui ont participé à l'aventure, les journées étaient longues. Mais chacun est reparti plein de souvenirs, en attendant de se voir sur grand écran en 2009 !

Graines de star

Kais, 6 ans : Je devais jouer aux voitures et quand la dame me disait stop, je devais compter jusqu'à 5 et aller faire des coloriages. Après, je vais passer à la télé et peut-être que je vais me voir, si je suis sur la bonne chaîne.

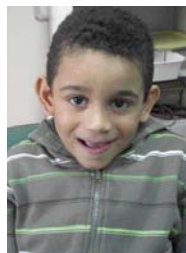


Amandine (animatrice) : C'était une très bonne expérience de voir l'envers du décor. L'équipe était très sympa. Les enfants ne comprenaient pas toujours pourquoi il fallait refaire jusqu'à dix fois les scènes, mais ils étaient ravis.



Félix, 4 ans : Une caméra, c'est comme un télescope. Il y a un monsieur qui parle derrière : action, ça veut dire on peut jouer, et silence, on peut pas.

Évan, 5 ans : J'ai joué dans le sable et j'ai fait du vélo avec Zoé. À côté, il y avait cinq messieurs qui filmaient. Je vais refaire des films parce que j'adore jouer.



Laurence (animatrice) : Voir nos locaux transformés en salle de tournage était très impressionnant, tout comme se retrouver devant les caméras. Mais je pense que je ne suis pas faite pour le cinéma !

Les séjours de vacances victimes de leur succès

Les demandes d'inscription aux séjours de vacances organisés par la Ville pour les 4-17 ans rencontrent un succès grandissant. Toutes n'ont pas pu être satisfaites pour les vacances de printemps, le nombre de places faisant l'objet d'une réservation préalable auprès de l'organisme prestataire.

La Ville va engager une réflexion pour répondre au mieux aux attentes des familles. Ces séjours représentent un effort financier important pour la municipalité : les tarifs sont calculés sur la base du quotient familial, une part du coût étant prise en charge par la Ville.

Huit classes de découverte

Les classes de neige à Châtel des écoles Romain-Rolland et Victor-Hugo se sont très bien déroulées. Les prochains départs sont programmés en mai et juin, en bord de mer : à Pénestin, dans le Morbihan, pour les écoles Paul-Langevin et Waldeck-Rousseau et à Saint-Jean-de-Monts, en Vendée, pour l'école Romain-Rolland.

Au total, 184 enfants issus de huit classes élémentaires se sont partis en classe de découverte en 2008.

Un samedi travaillé en mai

Le mois de mai compte un samedi travaillé dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville : le 24.

Mai au Club des Hortensias

■ Anniversaire

Vendredi 16 : 19^e anniversaire du club. Animations à partir de 14 h 30, goûter vers 16 h. Inscriptions le 6 mai, de 14 h à 15 h. Tarif : 9,15 €.

■ Randonnée

Lundi 26 : journée en forêt d'Ermenonville, départ à 9 h 30 du club. Prix : 2,60 €. Inscription la semaine précédente, entre 14 h et 15 h.

■ Fête du jeu

Mercredi 28, de 14 h à 18 h (lire ci-contre).

■ Rencontre intergénérationnelle

Vendredi 30, à 14 h : à l'école Courcoux.

■ Sortie

Jeudi 5 juin : musée Maurice-Denis et château de Saint-Germain-en-Laye. Tarif : 11 €. Inscriptions le 22 mai, de 14 h à 15 h.

Club des Hortensias
Tél. : 01 48 46 42 55.

Séjours vacances seniors

Le CCAS et le Club des Hortensias proposent deux séjours :

■ **La Grande-Motte**, du 27 septembre au 4 octobre, en pension complète. Réservé aux 60 ans et plus, sous conditions de ressources (non imposables). Inscriptions au CCAS, le 13 mai de 9 h à 11 h.

■ **Le Tyrol**, du 22 au 29 septembre, de 429,30 à 810,90 € par personne.

Fournir : avis de non-imposition ou d'imposition 2006, carte d'identité et chèque d'acompte.

CCAS - Pôle seniors
47, bd Eugène-Decros.
Tél. : 01 41 63 15 76.

Éducation

Premier stage de remise à niveau pour les écoliers

Seize élèves de CM1 et CM2 ont expérimenté les très controversés stages de remise à niveau instaurés par le ministère de l'Éducation nationale durant les vacances de printemps.



L'école Paul-Langevin a accueilli le 1^{er} stage de remise à niveau.

L'école n'était pas fermée pour tout le monde durant la première semaine des vacances de printemps. Sur décision du ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos, des stages de remise à niveau pour certains élèves de CM1 et CM2 ont été mis en place, dispensés par des enseignants volontaires. Malgré l'appel au boycott de certains syndicats enseignants, qui parlent

de « bricolage », deux écoles lili-siennes ont mené l'expérience. Seize enfants désignés par leur professeur ont ainsi retrouvé les bancs de l'école pour quinze heures de soutien en français et mathématiques, par petits groupes de six, encadrés par un enseignant.

Au-delà des polémiques suscitées par cette réforme, « la municipalité s'est assurée que les

stages se tiennent dans de bonnes conditions matérielles, explique Lionel Benharous, adjoint au maire chargé de l'éducation. Nous avons fait en sorte d'assurer la connexion avec le centre de loisirs, afin de permettre aux enfants en stage de rejoindre leurs camarades du centre dès le repas et pour les activités de l'après-midi. » Deux autres sessions d'une semaine sont programmées mi-juillet et fin août. Les enfants participants seront choisis, là encore, par les enseignants, avec l'accord des parents.

Débat public le 13 mai

À la demande d'enseignants et de directeurs d'école, un débat public sur les nouvelles directives de l'Éducation nationale se tiendra le 13 mai, à 20 h, au gymnase Liberté (30, bd de la Liberté).

Animations

Le 28 mai, faites vos jeux !

Mercredi 28 mai, de 14 h à 18 h, la Fête du jeu investit trois sites lili-siens. Les mots d'ordre sont la gratuité, le jeu pour tous et sous toutes ses formes.

Pour la 8^e année consécutive, un collectif de six fédérations nationales du secteur jeunesse et éducation populaire, organise la Fête du jeu, avec le soutien du ministère de la jeunesse et des sports. Aux Lilas, où les rencontres intergénérationnelles autour du jeu sont déjà choses courantes avec les retraités du Club des Hortensias et de la résidence Voltaire, des animations gratuites seront proposées dans trois sites municipaux. Tous les Lili-siens, à partir de 3 ans, sont conviés. Au programme des festivités, à partir de 14 h et jusqu'à 18 h :

■ **Au Club des Hortensias** (allée des Hortensias), place aux

jeux surdimensionnés pour un tour du monde des jeux ! Les seniors du club, assistés d'un spécialiste de la maison des jeux de Grenoble, initieront le public à l'awélé, au billard japonais, à la toupie du roi, au jeu du gruyère... À partir de 3 ans.

■ **Au gymnase Liberté** (30, bd de la Liberté), découverte des jeux de stratégie avec le service jeunesse : crique aux pirates, bonhanza, back-gammon, Affen raffen... Tournoi de Majic de 16 h à 17 h 30. À partir de 6 ans.

■ **À la résidence Voltaire** (185, av. de Lattre-de-Tassigny) : parcours des sens : kim-odeurs, kim-vue, kim-toucher, kim-



saveurs... et d'autres surprises. À partir de 3 ans.

Un mini-bus assurera les déplacements des moins mobiles (association des Petits frères des pauvres, tél. : 01 41 63 15 76).

Renseignements :
Club des Hortensias
Tél. : 01 48 46 42 55.

Trier, c'est préserver !

Trier, c'est bien. Bien trier, c'est mieux ! Cela contribue à préserver la planète puisque certains déchets ménagers sont recyclables. Aux Lilas, la mise en place de la collecte sélective par la municipalité, en 2003, connaît un large succès au regard des chiffres. Jeter dans les bacs jaunes ses déchets recyclables est une démarche simple qui doit devenir un réflexe pour chacun.

Repères historiques

■ **1884** : Eugène Poubelle, préfet de la Seine, invente la poubelle, soit trois boîtes à déchets (p, u, t, r, é, c, i, b, l, e, s, p, a, p, i, e, r, s, e, t, c, h, i, f, f, o, n, s, v, e, r, r, e). Dispositif peu suivi dans les faits.

■ **15 juillet 1975** : première loi instaurant l'obligation, pour chaque commune, de collecter et d'éliminer les déchets ménagers et visant à promouvoir le recyclage. Succès limité.

■ **1982** : création du Sitom 93, syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de certaines villes de Seine-Saint-Denis pour une gestion commune de leurs déchets.

■ **1984** : création du Syctom, le syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne : 60 communes, dont Les Lilas, y adhèrent. Le Syctom regroupe aujourd'hui 85 communes.

■ **2001** : loi Voynet organisant la mise en place du tri sélectif.

■ **2001** : la municipalité, nouvellement élue, décide l'instauration du tri sélectif aux Lilas.

■ **2003** : début du tri sélectif aux Lilas.

■ **décembre 2007** : mise en service, à Issy-les-Moulineaux, du nouveau centre de tri et de valorisation des déchets, Isseane. Conforme aux normes européennes en

matière de rejets polluants autorisés, cet équipement géré par le Syctom, a pour objectif de traiter 460 000 tonnes de déchets ménagers et 55 000 tonnes d'emballages et d'objets encombrants par an.

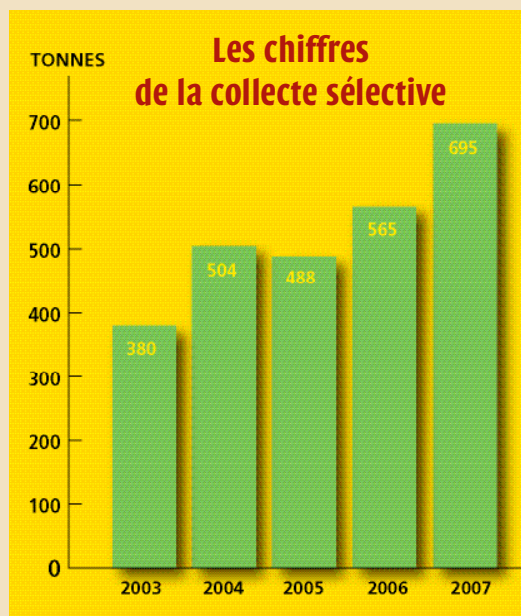
Histoire locale

Aux Lilas, face à l'augmentation de la production d'ordures ménagères et à la nécessité de valoriser ces déchets, la collecte sélective chez les particuliers a été installée par la ville en mai 2003.

Cette mesure a été mise en place après une longue concertation avec les habitants, notamment à l'occasion des réunions de quartiers. Des bacs à couvercle jaune réservés au tri ont été mis gratuitement à disposition des riverains ainsi que divers documents de sensibilisation et d'information.

Bilan : aujourd'hui, le bilan se révèle positif. Tandis qu'en

2003, la Ville collectait environ 380 tonnes de déchets par an, en 2007, ce chiffre s'élève à près de 700 tonnes. Le tonnage de la collecte sélective a donc pratiquement doublé en cinq ans.



Pourquoi trier ?

La mise en place de la collecte sélective des déchets représente un investissement pour la collectivité, mais génère à terme des économies non négligeables. Un bon tri permet l'autofinancement du coût de la collecte sélective (pas du traitement). Explications.

Les chiffres

Le coût annuel de la collecte sélective se répartit en trois postes :

- collecte : 94,83 euros/tonne,
 - location et maintenance des conteneurs (bacs) : 83,24 euros/tonne,
 - traitement : 84,97 euros/tonne.
- Soit un total de 262 euros/tonne.

La recette annuelle de la collecte sélective pour la Ville représente 129,89 euros/tonne. Cette recette couvre totalement le poste collecte. Il reste à la charge de la municipalité le coût des postes location et maintenance des conteneurs et une partie du traitement, soit 132,15 euros/tonne.

Le centre polyvalent de Romainville

Les déchets collectés aux Lilas sont acheminés vers le centre polyvalent de Romainville. Premier centre de tri de grande capacité créé en France, en 1993, ce site regroupe un centre de transfert, un centre de tri et une déchetterie. Appartenant au Sitom 93, lui-même adhérent au Syctom, il est capable de recevoir jusqu'à 500 000 tonnes de déchets par an. Il réceptionne les collectes traditionnelles des communes du bassin versant et en oriente une partie vers les différents centres de valorisation énergétique du Syctom (Saint-Ouen, Issy-les-Moulineaux, Ivry-Paris XIII^e).

C'est nouveau !

■ **Les bouteilles d'huile** : toutes les bouteilles (verre et plastique) d'huile peuvent désormais être recyclées.

■ **Les lampes** : les tubes fluorescents et les lampes à décharge (lampes à économie d'énergie, lampes à sodium haute et basse pression, UV, vidéo projecteurs...) sont à rendre aux commerçants ou à déposer en déchetterie. Les ampoules à incandescence et les ampoules halogènes, non recyclables, sont à jeter.

■ **Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)** : depuis le 15 novembre 2006, la loi impose la collecte et le traitement des DEEE (réfrigérateurs, machines à laver, téléviseurs, ordinateurs, petit électroménager...). L'écotaxe, destinée à financer ce recyclage, est prélevée sur les achats d'équipements de ce type et oblige le fournisseur à reprendre votre ancien modèle. Vous pouvez donc, à l'occasion d'un achat d'équipement neuf, remettre au distributeur votre matériel équivalent usagé.

Durée de vie des déchets

- Des allumettes : 6 mois.
- Un journal : 12 mois.
- Un mégot de cigarette : 1 à 2 ans.
- Un chewing-gum : 5 ans.
- Une canette en métal : 100 ans.
- Un sac en plastique : de 100 à 1 000 ans.
- Le polystyrène : 1 000 ans.
- Une bouteille en verre : 4 000 ans.

Que devient ce qui est recyclé ?

- Un emballage en carton recyclé = 1/2 litre d'eau préservé.
- 15 cannettes en métal recyclées = 1 kg de CO₂ en moins.
- 5 000 bouteilles en plastiques recyclées = 1 baril de pétrole économisé.
- 2 bouteilles en plastique = 1 écharpe.
- 27 bouteilles en plastique = un pull en polaire.

Les matériaux et leurs possibilités de recyclage





Le commentaire de Christophe Paquis, maire adjoint à l'environnement, et aux espaces verts



En cinq ans, depuis son lancement en juillet 2003, la collecte sélective de la ville a bien progressé et tout le monde, ou presque, s'y est

mis. Mais il ne faut pas en rester là. En effet, il est nécessaire, pour économiser les ressources naturelles de la planète telles que le bois, le pétrole, l'aluminium, la silice... d'augmenter encore notre capacité à trier et donc à recycler nos déchets. Notre ville doit continuer à progresser et à innover dans le ramassage et la gestion des déchets ménagers de tout type. Par exemple, inciter quotidiennement les Lilasiens à trier dans les parcs et jardins publics par la mise en place progressive d'une double poubelle : recyclables et autres déchets. Engager une réflexion sur les déchets verts et organiques des quartiers pavillonnaires et sur leur devenir avec la construction future d'une centrale de méthanisation à Romainville, lieu de transit de tous les déchets lilasiens. Adapter la ville au monde de demain par une réflexion sur le ramassage des poubelles avec des dispositifs tels que celui mis en place à Barcelone (collecte souterraine des déchets par pneumatique), avec la participation financière de l'Union européenne. Cette technique supprime de fait les bacs et les tournées de collecte et diminue ainsi les diverses pollutions sonores, olfactives et environnementales. Enfin, il faudra veiller à poursuivre la sensibilisation des jeunes générations à la protection de l'environnement.

Comment bien trier ?

Dans le bac jaune

Pour le tri des emballages ménagers, on jette :

- Tous les emballages en acier et en aluminium : canettes, boîtes de conserve, bouteilles de sirop, aérosols...
- Tous les emballages en papier-carton : boîtes de biscuits, de céréales...
- Toutes les briques alimentaires : briques de lait, de soupe...
- Tous les journaux, magazines, revues et prospectus, sans leur emballage en plastique, bien sûr !
- Pour les emballages en plastique : ne sont recyclés que les bouteilles (soda...) et flacons (shampoings, bidons de lessive...), qui doivent être jetés avec leur bouchon.

Dans le bac vert

Pour le tri du verre, on jette :

- Tous les emballages en verre, quelle que soit leur taille : les bouteilles et les flacons en verre, les bocaux de conserve, les petits pots (alimentation de bébés, confitures, yaourts...).
- On ne recycle pas la faïence, les pots en terre, la vaisselle cassée, le cristal, qui doivent être jetés dans le bac des ordures ménagères.

Le saviez-vous ?

- Ne sont pas recyclés et doivent être jetés dans les bacs bleus : les pots de yaourt, de crème

fraîche, les boîtes d'œufs en plastique, les emballages en plastique et en polystyrène des barquettes de viande, les emballages hi-fi.

- Les déchets triés dans la poubelle jaune ne doivent pas être jetés avec un sac plastique, qui lui n'est pas recyclable.

■ Bien vidés, les boîtes de conserves, les briques alimentaires et les aérosols sont recyclables et peuvent être jetés dans les bacs jaunes.

- Le papier cadeau et les rouleaux carton (essuie-tout, papier toilette) ne sont pas recyclables et sont à jeter dans les bacs bleus.

■ Il n'est pas nécessaire d'enlever les bouchons des flacons plastiques avant de les trier.

- Le point vert ne signifie pas que l'emballage est recyclable.

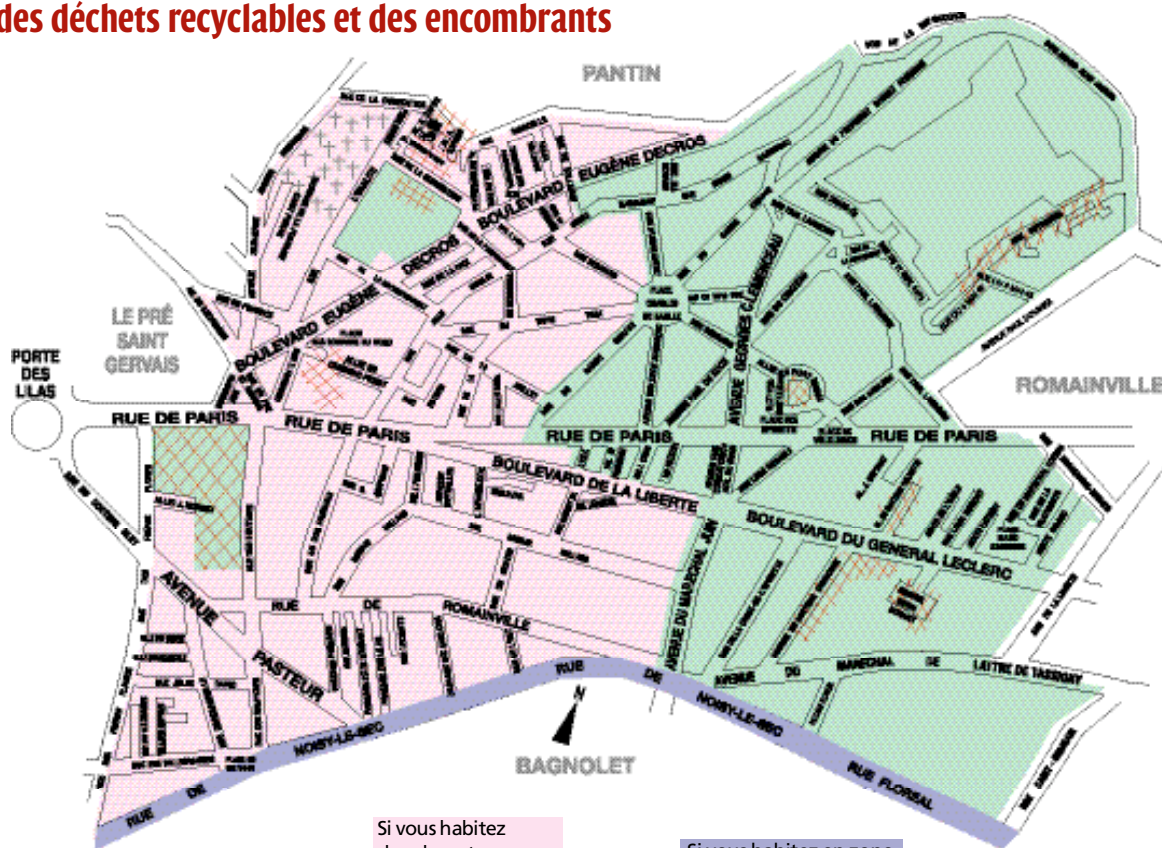
■ On peut trier les cartons.

- Il n'est pas nécessaire de laver les emballages avant de les trier.

Pour plus d'informations

- Service de la collecte des Lilas : 01 55 82 18 45.
- www.ecoemballages.fr : recyclage des emballages.
- www.syctom-paris.fr : syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne.
- www.ademe.fr : agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.
- www.recylum.com : recyclage des lampes usagées.

Les secteurs de collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables et des encombrants



Si vous habitez dans le secteur vert :

- les ordures ménagères (bacs bleus) sont collectées les lundis, mercredis et vendredis.
- les déchets recyclables (bacs jaunes) sont collectés le jeudi.
- les encombrants sont collectés tous les lundis pour les particuliers.

Si vous habitez
dans le secteur rose :

- les ordures ménagères (bacs bleus) sont collectées les mardis, jeudis et samedis.
- les déchets recyclables (bacs jaunes) sont collectés le mercredi.
- les encombrants sont collectés tous les lundis pour les particuliers.

Si vous habitez en zone
mitoyenne (violette) :

- les ordures ménagères (bacs bleus) sont collectées les lundis et jeudis.
- les déchets recyclables (bacs jaunes) sont collectés le mercredi.
- les encombrants sont collectés tous les lundis pour les particuliers.

 les encombrants sont collectés les 2^e, 4^e et 5^e jeudis du mois pour les ensembles immobiliers.

Horaires de sortie des déchets

- **Les bacs bleus et les bacs jaunes** doivent être sortis à partir de 18 h, heure du début de la collecte.
- **La rentrée de ces bacs roulants** doit être effectuée le plus rapidement possible après la collecte.
- **Les encombrants** doivent être sortis les veilles de collecte entre 19 h et 6 h du matin.
- **Important :**
depuis janvier 2008, certaines incivilités peuvent être verbalisées. Ainsi, les dépôts sauvages, comme un conteneur laissé sur la voie publique, en dehors des jours et horaires de collecte, sont passibles d'une amende de 150 euros (ce qui correspond au montant de l'infraction et des frais engagés par la ville pour l'enlèvement et le traitement de ces déchets).

La déchetterie

62, rue Anatole-France
93 200 Romainville.
Tél. : 01 41 83 77 20.

■ Horaires d'ouverture aux particuliers

(ouvert tous les jours sauf le 1^{er} mai)
Du lundi au samedi :
- du 1^{er} octobre au 31 avril : de 8 h à 19 h 45,
- du 2 mai au 30 septembre : 8 h à 20 h 45.
Dimanches et jours fériés : 8 h à 16 h 45

■ **Matériaux repris gratuitement pour les particuliers :**

déblais et gravats inertes, ferrailles et métaux non-ferreux, bois, déchets verts de jardins, papiers, cartons, huiles de vidange, batteries de voiture, piles, verre, DEEE, encombrants.

La collecte des déchets toxiques et dangereux

Les déchets toxiques et dangereux sont collectés par un véhicule de la société Veolia qui s'arrête chaque premier mercredi du mois dans votre quartier.

Vous pouvez déposer dans ce camion : les piles et batteries usagées, les peintures et solvants, les produits de jardinage (désherbants, engrais...), les aérosols, les huiles de vidange, les nettoyeurs ménagers...

■ **Horaires de passage :**

- Place du Vel'd'Hiv : de 9 h à 9 h 30,
- Angle rue de la Résistance et rue Paul-Langevin : de 9 h 45 à 10 h 30,
- Théâtre du Garde-Chasse : de 10 h 45 à 12 h 30,
- Square Henri-Dunant : de 14 h à 15 h 15,
- Hôtel de ville : de 15 h 30 à 17 h.

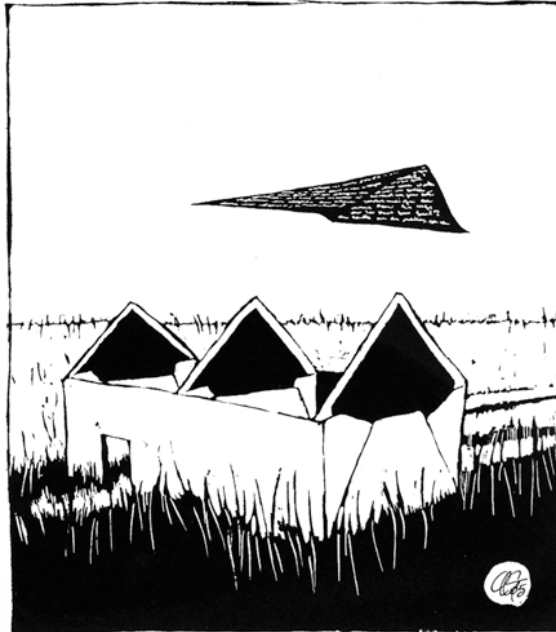
Exposition

Les estampes de Passage d'encre

Du 6 au 24 mai, deux expositions parallèles seront consacrées à la démarche éditoriale et au travail pédagogique de l'association Passage d'encre.

Association créée en 1995 à Romainville, Passage d'encre est aussi une revue d'art et de littérature, consacrée aux arts graphiques. Ses projets littéraires, artistiques et pédagogiques, feront l'objet de deux expositions parallèles, aux centres culturels Jean-Cocteau et Henri-Dunant.

■ **Au Centre Jean-Cocteau,** sera présentée l'activité éditoriale de l'association. À travers, d'abord, la revue *Passage d'encre*, dont le processus de création, du manuscrit au rendu final, sera exposé. Dans la lignée des journaux d'avant-guerre mêlant art et littérature, cette publication connaît un succès grandissant, en France et à l'étranger. L'association se consacre aussi à l'édition d'ouvrages plus importants – quelques 70 livres, à ce jour – regroupés dans quatre collections : *Trace(s)*, *Trait court*, *Leporello* et *Documents*. Dans chacun d'eux, un artiste est invité à réaliser une estampe selon la technique de son choix : taille-douce, lithographie, linogravure, sérigraphie... Des



estampes, considérées comme « *un des meilleurs moyens de diffuser l'art au plus grand nombre* » par la fondatrice de Passage d'encre, Christiane Tricoit, et que le public pourra découvrir.

■ **Au Centre Henri-Dunant,** c'est la démarche pédagogique de l'association qui sera à l'hon-

neur, à travers les productions issues des ateliers d'écriture et de pratique artistique dirigés, depuis 2004, par le plasticien Jef Gravis. À voir notamment, le projet *Transpériphériques* / Les Lilas, réalisé par de jeunes Lilasiens, entre les mois de mars et avril 2008, sur les notions de quartier et de ville.

Du 6 au 24 mai.

- Vernissage le 6 mai, à 18 h au Centre culturel Jean-Cocteau.

- Du lundi au vendredi, de 10 h à 21 h et le samedi de 10 h à 18 h, au Centre culturel Jean-Cocteau 35, pl. Charles-de-Gaulle.

- Du mardi au jeudi, de 14 h à 21 h, au Centre culturel Henri-Dunant 36, bd du Gal-Leclerc.

Passage d'encre :
01 48 43 22 23
courriel :
passagedencre@wanadoo.fr.

Fête de la musique : appel à candidatures

Temps fort de la vie culturelle des Lilas, la Fête de la musique, le 21 juin, se déroule dans tous les quartiers de la ville et accorde une large place aux pratiques amateurs. Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à vous faire connaître rapidement.

Contact : Direction de l'action culturelle, Adia Belgasmi :
01 48 46 87 78.

Théâtre du Garde-Chasse

01 43 60 41 89

■ **Les contes du Ki Mo No**
Danse, chant.

D'après trois contes traditionnels d'Asie. Spectacle pour les scolaires, classes de CE1 et CE2.

Mardi 6 mai à 10 h et à 14 h 30.

■ **Le Barbier de Séville**
Opéra.

Le célèbre Opéra de Gioacchino Rossini, présenté par l'Opéra-studio de Genève. Fidèle aux principes qui ont conduit à sa création, la compagnie propose à de jeunes solistes de chanter leur rôle pour la première fois, sous la direction de Jean-Marie Curti.

Mardi 13 mai à 20 h 45.

TGC
181 bis, rue de Paris.

Cinéma du Garde-Chasse

01 43 60 41 89

En raison de divers spectacles et manifestations de fin d'année, il n'y aura pas de séance du 5 mai au 17 juin.

Également au Centre culturel Jean-Cocteau

01 46 48 87 80

■ **Planches contact théâtre**
Spectacles des ateliers théâtre.

16 représentations avec, en mai (entrée libre) :

- *Rhinocéros*, d'après E. Ionesco (ados), les 14 et 16 mai à 19 h 30.

- *Huit Femmes*, d'après R. Thomas (pré-ados), les 14 et 17 mai à 14 h 30.

- *Chats, rats, princesses et compagnie*, d'après M^{me} D'Aulnoy (enfants), les 21 et 24 mai à 14 h 30.

- *Un meurtre est-il facile ?* d'après A. Christie (ados), le 28 mai à 19 h 30 et le 4 juin à 14 h 30.

Du 14 mai au 13 juin.
Espace d'Anglemont.

■ **Cabaret**

Portes ouvertes sur les cours de comédie musicale.

Samedi 31 mai à 17 h et 21 h.
Théâtre du Garde-Chasse.
Espace d'Anglemont
35, pl. Charles-de-Gaulle.

Conservatoire Gabriel-Fauré

01 48 46 90 80

■ Les mardis musicaux

Concert d'élèves.

Mardi 13 mai à 20 h.

Mardi 3 juin de 17 h 30

à 19 h 30.

Auditorium d'Anglemont.

■ Je dis : Musique !

Concert d'élèves.

Autour des classes de guitare de Javier Santaella et de Nadine Gibiat.

Jeudi 15 mai à 18 h 30.

Auditorium d'Anglemont.

■ Fête de la danse

Spectacles d'élèves.

Présentation du travail des classes de danse classique, contemporaine et jazz.

Samedi 24

et dimanche 25 mai,

1^{re} partie à 14 h 30,

2^e partie à 17 h 30.

Théâtre du Garde-Chasse.



■ Berceuse de ma douleur

Concert d'élèves.

Concert-atelier dédié à Johannes Brahms par la classe de piano de Françoise Azema et ses invités, la Cantoria et la classe de formation musicale générale d'Ariane Brault. Une écoute active ouvrant à la compréhension de l'œuvre sera proposée au public.

Lundi 2 juin à 20 h.

Auditorium d'Anglemont.

Espace d'Anglemont

35, pl. Charles-de-Gaulle.

Concerts classiques

Hommage à György Kurtág et timbres insolites

Les 19 et 20 mai, le compositeur hongrois György Kurtág sera à l'honneur aux Lilas, lors de deux soirées à l'Espace culturel d'Anglemont.



Après le compositeur Sylvano Bussotti, l'association Musica Temporalia organise cette année un hommage à György Kurtág, autre grande figure de la musique contemporaine, né en 1926.

Dans le cadre de l'atelier Répertoire et pédagogie du piano contemporain animé par Martine Joste, et grâce à la complicité de leurs professeurs, une cinquantaine d'élèves pianistes issus de six écoles de musique et conservatoires fran-

ciliens, dont le Conservatoire Gabriel-Fauré et le Centre culturel Jean-Cocteau, interpréteront des extraits des *Játékok* (« Jeux »). Apport artistique et pédagogique majeur pour le piano du xxi^e siècle, les *Játékok* sont constitués de 300 pièces pour piano à deux et quatre mains, réunies en huit volumes édités de 1979 à 2008. Cette œuvre mêle pièces ludiques qui invitent l'enfant à expérimenter son instrument et pièces techniquement plus

exigeantes qui seront interprétées par des professeurs et des concertistes. « Fleurs » musicales, miniatures, hommages... Les *Játékok* constituent le véritable journal intime du compositeur : « *Un pèlerinage pour retrouver l'enfant qui est en nous* », disait-il. Associées à l'hommage à György Kurtág, des œuvres d'Olivier Messiaen, Bruce Mather et Pascale Criton permettront à tous, participants et public, de découvrir les timbres insolites du piano en 1/16^e de ton – unique modèle en France, prêté pour l'occasion par le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris – et des Ondes Martenot (instrument électronique, ancêtre du synthétiseur).

Lundi 19 et mardi 20 mai, à 20 h.

Entrée libre, réservation indispensable.

Tél. : 09 50 70 52 98

ou 06 99 16 85 56.

Auditorium d'Anglemont

35, place Charles-de-Gaulle.

Festival jazz

Six jours au rythme des percussions

Pour sa deuxième édition, le festival intercommunal Unis-sons 93 est dédié aux percussions.

Du 19 au 24 mai, les rues et salles de concerts des Lilas, de Bagnole, du Pré Saint-Gervais et de Romainville raisonneront au son des marimbas, xylophones, batteries, djembés, congas et autres derboukas. Trois concerts sont programmés aux Lilas. Au Triton, le vibraphoniste Norbert Lucarain présentera, le 20 mai, son troisième opus, *Nuits logiques*, avec lequel il étrenne une formule en trio. Ses compositions au rythme lancinant ponctuées de notes d'humour décalé charmeront le public. Leur succéderont, le lendemain, les N'Walk (clowns en verlan) et



leur recherche de paysages rythmiques inédits. En plus de compositions originales, ils reprendront des morceaux de Radiohead ou

Primus. En clôture du festival, Pan à Paname investira le parc Lucie-Aubrac pour un concert gratuit en plein air, le 24 mai. Ce groupe parisien déclinera son répertoire varié mêlant couleurs tropicales, grooves machines, musique classique et improvisation jazz.

■ Norbert Lucarain Trio, mardi 20 mai à 21 h, au Triton.

■ N'Walk, mercredi 21 mai à 21 h, au Triton.

■ Pan à Paname, samedi 24 mai à 18 h 30, au parc Lucie-Aubrac.

Programme complet :

www.letriton.com

Musique électronique

Festival Electrolyses

Lilas en scène et l'Espace Khiasma s'associent au Triton pour accueillir le festival de musiques électroniques Electrolyses, les 9 et 10 mai.



En deux jours et six concerts gratuits, le festival Electrolyses fera un large écho aux relations entre la musique électronique et les arts visuels, le théâtre, la danse, les musiques acoustiques, balayant un large spectre de tendances actuelles. Cette première édition préfigure une résidence de trois ans au Triton pour le collectif La Firme, composé de quatre musiciens électro : Paul Brousseau, Steve Argüelles, Benjamin Moussay et Olivier Sens, avec deux temps forts par an, en mai et en octobre. Un projet soutenu par le conseil général de la Seine-Saint-Denis.

■ Vendredi 9 mai

• Espace Khiasma

- 19 h 30 : Benjamin Moussay (électro), Olivier Marboeuf (vidéo).

• Lilas en scène

- 20 h 30 : Leaving Lusitania, Paul Brousseau (électro), Samuel Choisy (images), Jacques Rebottier (textes).

• Le Triton

- 22 h : Steve Argüelles (batterie, électro), Pierre Bastien (trompette, mécanium).

■ Samedi 10 mai

• Lilas en scène

- 14 h / 15 h / 16 h / 17 h : Paul Brousseau (électro) + Magali Albespi (danse) + David Buff (capteurs).

Espace Khiasma

01 43 60 69 72.

■ Outre-Mer, des mémoires coloniales

Installations photographiques et sonores.

Un projet de Yo-Yo Gonthier et Marie Guéret avec la collaboration de Sophie Maurer.

Yo-Yo Gonthier compose une enquête photographique sur les vestiges de l'empire colonial de la France. Plaques commémoratives, stèles, sites, monuments : tous ces repères tempo-



rels sont à la fois réels et trompeurs. Ils fixent une histoire qu'il est aujourd'hui nécessaire de mettre en débat. Pour cette exposition, l'écrivain Sophie Maurer a rédigé de brefs textes de fiction qui rendent compte



Également au Triton

01 49 72 83 13

Hélène Biensa Photographies.

Le Triton et la maternité des Lilas s'associent pour accueillir Hélène Biensa en deux expositions simultanées présentant deux facettes de son œuvre. Cette jeune photographe travaille sur les « couples enceints » et présentera dès le 8 mai à la maternité son projet *1+1=3 et plus !* puis, à partir du 27 mai, au Triton ses *Associations anecdotiques*.

Du 27 mai au 28 juin
Vernissage le 27 mai au Triton
11 bis, rue du Coq français
www.letriton.com

• Le Triton

- 21 h : Senso (électro), Steve Argüelles (batterie, électro), Léna (électro), Black Sifichi (voix).

- 23 h : Benjamin Moussay (électro), Joakim (électro).

Infos : 01 49 72 83 13

www.electrolyses.fr

Librairie
Folies d'encre

01 43 63 20 20

■ Signature

Anna Gavalda dédicacera son dernier roman, *La Consolante* (éd. Le Dilettante).

Samedi 17 mai,
à partir de 14 h 30.

Librairie Folies d'encre
3, rue du Garde-Chasse.

Observatoire de la
diversité culturelle

06 88 96 68 99

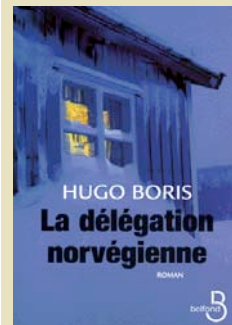
■ Rencontre-débat

Invité : le romancier
Hugo Boris.

Auteur de *La Délégation norvégienne* (éd. Belfond), il a été lauréat du prix du Jeune Écrivain en 2003 pour sa nouvelle *N'oublie pas de montrer ma tête au peuple* (Mercure de France). Son premier roman, *Le Baiser dans la nuque*, a remporté le prix Emmanuel-Robles, remis par les membres du jury Goncourt.

Jeudi 29 mai, à 20 h.

Espace d'Anglemont
35, place Charles-de-Gaulle.



Sortir aux Lilas en mai

VENDREDI 2 MAI

jusqu'au 24 mai • David Nolan (expo) Triton
 14 h 30 et 19 h • Il y a longtemps que je t'aime Ciné du Garde-Chasse
 16 h 45 et 21 h 15 • MR 73 (int. -12 ans) Ciné du Garde-Chasse

SAMEDI 3 MAI

14 h 30 et 19 h • MR 73 (int. -12 ans) Ciné du Garde-Chasse
 16 h 45 et 21 h 15 • Il y a longtemps que je t'aime Ciné du Garde-Chasse

DIMANCHE 4 MAI

15 h • Il y a longtemps que je t'aime Ciné du Garde-Chasse
 17 h 30 • MR 73 (int. -12 ans) Ciné du Garde-Chasse

MARDI 6 MAI

18 h • Ve message Passage d'encre Espace d'Anglemont
 jusqu'au 24 mai • Passage d'encre (expo) Espace d'Anglemont,
 C. C. H.-Dunant

JEUDI 8 MAI

jusqu'au 28 juin • 1+1=3 et plus ! (expo) Maternité des Lilas

VENDREDI 9 MAI

19 h 30 • Electrolyse (concert) Espace Khiasma
 20 h 30 • Electrolyse (concert) Lilas en scène
 22 h • Electrolyse (concert) Le Triton

SAMEDI 10 MAI

14h, 15h, 16h, 17h • Electrolyse (concert) Lilas en scène
 21 h • Electrolyse (concert) Le Triton
 23 h • Electrolyse (concert) Le Triton

MARDI 13 MAI

20 h • Les mardis musicaux Espace d'Anglemont
 20 h 45 • Le Barbier de Séville Théâtre du Garde-Chasse
 21 h • Anekdoten (rock) Le Triton

MERCREDI 14 MAI

14 h 30 • Huit femmes (théâtre) Espace d'Anglemont
 19 h 30 • Rhinocéros (théâtre) Espace d'Anglemont
 21 h • Padovani quartet (jazz) Le Triton

JEUDI 15 MAI

18 h • Ve message expo Outre-Mer Espace Khiasma
 et concert slam
 18 h 30 • Je dis : Musique ! Espace d'Anglemont
 21 h • Sclavis/Doussaint - Dodecadanse Le Triton

VENDREDI 16 MAI

14 h - 22 h • Lil'art Marché couvert,
 Théâtre du Garde-Chasse
 19 h 30 • Rhinocéros (théâtre) Espace d'Anglemont
 21 h • L. De Wilde & Otisto 23 (jazz électro) Le Triton

SAMEDI 17 MAI

10 h - 20 h • Lil'art Marché couvert,
 Théâtre du Garde-Chasse
 14 h 30 • Anna Gavalda (signature) Folies d'encre
 14 h 30 • Huit femmes (théâtre) Espace d'Anglemont
 21 h • C. Godin' metal kartoon Le Triton

LUNDI 19 MAI

20 h • Hommage à G. Kurtág Espace d'Anglemont

MARDI 20 MAI

20 h • Hommage à G. Kurtág Espace d'Anglemont
 21 h • Norbert Lucarain Trio Le Triton

MERCREDI 21 MAI

14 h 30 • Chats, rats... (théâtre) Espace d'Anglemont
 19 h 30 • Tranche de vie (théâtre) Espace d'Anglemont
 21 h • N'Walk Le Triton

JEUDI 22 MAI

20 h • Lecture/débat sur l'Algérie Espace Khiasma

SAMEDI 24 MAI

14 h 30 • Chats, rats... (théâtre) Espace d'Anglemont
 14 h 30 et 17 h 30 • Fête de la danse Théâtre du Garde-Chasse
 18 h 30 • Pan à Paname (concert) Parc Lucie-Aubrac
 19 h 30 • Tranche de vie (théâtre) Espace d'Anglemont

DIMANCHE 25 MAI

14 h 30 et 17 h 30 • Fête de la danse Théâtre du Garde-Chasse

MARDI 27 MAI

18 h • Ve message H. Biensa (expo) Le Triton
 jusqu'au 28 juin • Hélène Biensa (expo) Le Triton

MERCREDI 28 MAI

19 h 30 • Un meurtre... (théâtre) Espace d'Anglemont
 21 h • V. Peirani quartet (jazz) Le Triton

JEUDI 29 MAI

20 h • Hugo Boris (rencontre) Espace d'Anglemont
 20 h • Rencontre/débat « Empire colonial » Espace Khiasma
 21 h • Michael Manning Le Triton

VENDREDI 30 MAI

21 h • Mats / Morgan band Le Triton

SAMEDI 31 MAI

17 h et 20 h • Cabaret Théâtre du Garde-Chasse
 21 h • One shot Le Triton

LUNDI 2 JUIN

20 h • Berceuse... (concert) Espace d'Anglemont

MARDI 3 JUIN

17 h 30 • Les mardis musicaux Espace d'Anglemont
 20 h 45 • Grand corps malade Théâtre du Garde-Chasse



Sport

Roolilalet's, pour s'initier au roller

L'association Roolilalet's organise, depuis 2004, des journées d'initiation au roller. Le 4 mai, elle propose une randonnée à travers Les Lilas.

« Une paire de rollers, un casque et la bonne humeur. » À entendre Florian Delépine, président de Roolilalet's, rien de plus simple que de patiner... Quant à chausser les rollers, on hésite encore parfois, ne serait-ce que pour éviter le ridicule. Il est pourtant un lieu aux Lilas où surmonter cette appréhension : le gymnase Rabeyrolles, où un samedi après-midi par mois Pierre, Flo, Maud, Mike ou Rowan encadrent des « animations rollers » pour débutants et confirmés. Là, on apprend à trouver son équilibre, freiner et éviter les pièges en ville. Avec pour objectifs de parvenir à être autonome et de se faire plaisir. « Un but, vite atteint », selon Florian, qui assure que la plupart des gens savent patiner au bout d'une séance.

Ces rendez-vous mensuels sont gratuits et ouverts à tous, quels que soient l'âge et le niveau. Priorité est toutefois donnée aux adhérents car la capacité d'accueil est limitée à 60 personnes.

La prochaine animation est fixée au 14 juin (à 15 h 30) et, pour la suite, le calendrier est régulièrement publié sur le site internet de l'association (<http://roolilalets.free.fr>). Les enfants doivent être obligatoirement accompagnés.

Avant cela, une randonnée à roulettes (en rollers, vélos ou trottinettes) est organisée à travers Les Lilas le dimanche 4 mai, en collaboration avec la direction municipale des sports. Départ à 14 heures sur le parvis de l'école Romain-Rolland.



Pierre Lebon, trésorier et Florian Delépine.

Roolilalet's

-Président: Florian Delépine
- 19, rue de la Croix-de-l'Épinette
- Adhésion enfants : 5 €, adultes : 10 €.
- Tél. : 06 09 04 28 03.
- Courriel : roolilalets@hotmail.fr

Vide-grenier de la paroisse

Dimanche 18 mai, de 9 h à 17 h 30.
15, rue Jean Moulin.
Tél. : 06 19 32 23 81.

Vente du Secours populaire

Samedi 24 mai, de 10 h à 17 h, pour offrir des vacances aux enfants des Lilas, le Comité local du Secours populaire français organise une grande vente de vêtements, chaussures divers, neufs à prix cassés. Foire aux jeans (de marque).
Gymnase Liberté
30, bd de la Liberté.
Tél. : 01 43 63 04 27.

Loto du Lions club et de la Croix-Rouge

Vendredi 23 mai, à 19 h.
Gymnase Rabeyrolles
202, av. de Lattre-de-Tassigny.
Tél. : 01 43 63 68 68.

Débat sur les mariages forcés

Organisé par l'association Espoirs et combats de femmes.
Samedi 17 mai de 15 h à 17 h 30, en mairie.
Tél. : 06 12 70 31 90.

Actu du FC Les Lilas

À cinq matchs de la fin de saison, le FC Les Lilas a assuré son maintien en CFA2 pour 2008-09. Sur les cinq derniers matchs, le club a enregistré trois victoires (contre Feignies, Laon et Arras), un nul (contre Armentières) et une défaite (contre Noisy-le-Sec).
Prochains matchs à domicile (18 h) :
- Les Lilas / Abbeville, le 3 mai,
- Les Lilas / Marck, le 17 mai.

Nouvelle association

Mosa'Lilas, au fil des pierres

Utilisée depuis l'Antiquité pour la décoration des maisons et des temples, la mosaïque est un art à part entière. Telle est en tout cas, la conviction des six mosaïstes qui viennent de créer l'association Mosa'Lilas, au fil des pierres et d'ouvrir leur atelier, boulevard Eugène-Decros.

De la copie d'antiques aux créations originales en

passant par la réalisation de fonds de bassin ou de fresques, ces artistes réalisent, à la



demande, tous types de mosaïques, en pierre ou en pâte de verre. Dès la rentrée, des ateliers d'initiation et de perfectionnement seront mis en place. Mosa'Lilas participera à Lil'art, le rendez-vous des créateurs des Lilas, les 16 et 17 mai.

Mosa'Lilas,

au fil des pierres

117 bis, bd Eugène-Decros
Pierre-Marie Lastennet:
06 85 27 37 63.
Marie-Claude Pirog:
06 12 26 71 59.

Conseil municipal du mercredi 9 avril 2008

Principales délibérations

■ Vote du budget municipal 2008

Les élus ont voté le budget primitif de la municipalité pour 2008. Il s'établit à 43,7 millions d'euros, dont 34,8 millions d'euros en fonctionnement et 8,9 millions d'euros en investissement.

■ Subventions aux associations pour 2008

Les élus ont arrêté les subventions attribuées aux associations lilasiennes pour 2008, dont le montant global s'élève à 548 000 €.

■ Aménagement de l'ancien lycée d'enseignement professionnel

Le conseil municipal a approuvé un avenant au contrat régional du 8 octobre 2003 en vue d'aménager une nouvelle cantine scolaire pour l'école maternelle et élémentaire Romain-Rolland. Une étude de faisabilité a été engagée pour vérifier la possibilité de localiser ce pôle restauration scolaire dans le bâtiment de l'ancien lycée d'enseignement professionnel, situé dans l'enceinte de l'école

Romain-Rolland. Compte tenu de la surface de ce bâtiment, il est envisagé d'y installer également un relais d'assistantes maternelles (RAM). Le coût d'aménagement des 447 m² serait de 1 273 324 euros HT. Le conseil régional pourra en subventionner 45 % (674 587 €).

■ Aménagement du plateau traversant boulevard du Général-Leclerc

Le conseil municipal a autorisé le maire à engager le futur marché de travaux relatif à

Expression libre des groupes politiques du conseil municipal

Groupe des élus communistes

Un peu tardivement mais très sincèrement, nous remercions les électrices et les électeurs qui ont voté pour la liste conduite par Daniel Guiraud dans laquelle trois maires adjoints et quatre conseillers municipaux communistes ont trouvé leur place, au service des Lilasiens.

Nous voulons au travers de ces quelques lignes attirer votre attention sur les réformes envisagées qui pèseront fortement sur l'avenir du logement social. L'idée du gouvernement est de diminuer de 10 % le plafond des ressources permettant d'accéder au logement social. Ce qui conduirait les HLM à se recentrer sur des publics plus modestes, au détriment de la mixité sociale. Il est aussi envisagé d'augmenter très fortement les surloyers, avec la volonté de chasser les classes moyennes du secteur HLM qui ne pourront, de toute façon, pas se loger dans le privé. Ce n'est pas en encourageant les offices HLM à vendre une partie de leur parc de logements que le gouvernement réussira à combler le retard pris pour répondre à la demande de plus en plus criante de véritables logements sociaux. Ce type de mesures ne règlera rien de la crise du logement. Il faut un effort considérable de construction ! Nous resterons vigilants pour combattre avec vous la mise en place de ces mesures antisociales et obtenir la mise en œuvre de réels moyens pour permettre que chacun puisse être logé dignement.

M. Djerboua, C. Ermogeni, C. Lasnon - Maires adjoints.

R. Casagrande, D. François, L. Gaudubois, G. Meslin - Conseillers municipaux.

Groupe UDAC

Parcs et jardins, un bien commun

Avec le retour des beaux jours, beaucoup d'entre nous retrouvent le chemin des parcs et des jardins de notre ville. Ces lieux méritent un soin particulier car ils sont essentiels pour beaucoup de Lilasiens.

Ce que nous souhaitons mettre en œuvre devrait être pris en compte par la nouvelle équipe municipale. Nous demandons d'abord que le square Paul de Kock soit remis en état : il faut replanter, redessiner des allées, repeindre les grilles, améliorer les jeux. Le square des Bruyères attend aussi le traitement complet de toute sa surface le long de l'avenue Pasteur, et un coin adapté aux jeux de balles des enfants.

Le parc Lucie-Aubrac manque de plantations. Autour du cœur du jardin qu'il convient de laisser pour le jeu et la détente, il faut casser les lignes en créant un véritable parcours végétalisé, afin que ce parc puisse être un vrai lieu de promenade, et non comme aujourd'hui un espace vert à traverser.

Nous espérons être entendus et qu'ainsi les Lilasiens, plus spécialement celles et ceux qui ne partiront pas cet été, trouveront à proximité des lieux de détente conformes à leurs espérances.

Georges Amzel, conseiller municipal

Groupe Ensemble pour Les Lilas

Avec l'élection du Maire, il s'est déroulé trois conseils municipaux.

Chacun des conseillers « Ensemble pour les Lilas » participera aux différentes commissions pour faire valoir votre point de vue.

Lors du conseil municipal du 9 avril 2008, le budget primitif 2008 de notre commune a été voté. Un bon budget primitif (donc prévisionnel) est celui qui se rapproche le plus du budget définitif. Nous ne pouvions pas voter un budget qui ne correspond pas à la mise en œuvre de notre programme. De plus, l'étude des budgets primitifs des années précédentes fait apparaître de manière incontestable que la section de fonctionnement (soit les charges de fonctionnement de la ville) était sans cesse réévaluée de 20 à 30 % par rapport aux prévisions. Par ailleurs, l'adoption de ce budget entérine une nouvelle fois une augmentation des impôts locaux pour la septième année consécutive. En effet les « Bases » ont été augmentées de plus de 1 % par le parlement avant fin décembre, dès lors le Maire aurait pu procéder à une dévaluation des taux communaux de même ordre. Ainsi, il aurait montré son attachement au maintien du pouvoir d'achat des Lilasiens.

Jean-Claude Dupont

Groupe des élus Verts

Lors du conseil municipal du 9 avril, le maire a rappelé le communiqué du 2, informant les Lilasiens que le chef de la garde urbaine des Lilas était relevé de ses fonctions. La diffusion du documentaire du magazine « Strip-tease » tourné lorsque celui-ci travaillait à Yerres et diffusé fin mars sur France 3, montrait des méthodes inacceptables, que la sécurité des personnes, la répression des délits et la lutte contre l'insécurité ne peut justifier.

Les Verts constatent que si une police municipale semble agir si seule, c'est que la plupart des politiques menées jusqu'à présent par les diverses institutions ont montré leurs limites face à la violence des situations et à la détresse des acteurs. Quand la police se substitue aux professionnels de l'éducation, de l'insertion, du social, de la jeunesse, du sport, de la culture, cela signe l'échec d'une politique. Le 9 avril, nous avons également voté le budget 2008. Il sera rigoureux, sans dépense superflue. Dans ce contexte et face à la complexité du chantier « prévention sécurité justice », un débat approfondi et argumenté est à mener avec les Lilasiens. Nous souhaitons notamment que les prochaines réunions de quartier (GAM) participent à la redéfinition d'une politique de sécurité durable, tant éducative, préventive que répressive. Les élus Verts prendront toute leur part dans la recherche de solutions innovantes pour mieux vivre ensemble.

Les élu(e)s Vert : C. Falque, B. Berceyron, M.-G. Lentaigine, I. Olivier-Barbrel, P. Stoeber, C. Paquis, N. Karmochkine. Contact : 06 03 00 54 72.

l'aménagement du plateau traversant boulevard du Général-Leclerc, dans le quartier des Sentes. Coût prévisionnel : 614 120 € HT.

■ Le responsable de la police municipale relevé de ses fonctions

Le maire a donné lecture du communiqué de presse diffusé par la Ville des Lilas, le 2 avril : « Monsieur Daniel Guiraud, maire des Lilas, vice-président du conseil général de Seine-Saint-Denis, a convoqué ce jour monsieur A maud Libert et l'a informé qu'il le relevait de ses fonctions de responsable de la police municipale des Lilas. Les faits révélés dimanche dernier par l'émission *Strip-Tease* de France 3 se sont certes déroulés alors que l'intéressé était en fonction dans une autre commune d'Île-de-France. La Ville des Lilas ne saurait néanmoins faire abstraction de ces agissements, compte tenu de leur nature et des atteintes portées à l'éthique et à la déontologie des missions de service public. »

■ Vœu contre la répression au Tibet

Le conseil municipal a voté, à l'unanimité, le vœu suivant :

« La municipalité des Lilas exprime les plus vives protestations vis-à-vis de la situation actuelle au Tibet. Les Jeux Olympiques de Pékin ne doivent pas être un moyen d'occulter la répression en Chine, et plus particulièrement au Tibet. Depuis la première invasion du Tibet, le 7 octobre 1950, les Tibétains ont été victimes de nombreuses exactions. Plus d'un million de personnes, sur une population de 5 millions d'habitants, ont disparu en raison de l'occupation et de ses conséquences directes ou indirectes.

La municipalité des Lilas demande que le gouvernement français et l'Union européenne exigent la fin immédiate de la répression, le rétablissement des droits fondamentaux ainsi que la libération des prisonniers. Elle souhaite qu'un dialogue avec le gouvernement tibétain en exil soit enfin instauré. »

Hommage

Alexis David, fidèle compagnon de l'Union musicale lilasienne, que ses proches surnommaient Sissi, s'est éteint après plusieurs années de combat contre la maladie. Sincères condoléances à sa famille et à ses amis.



Prochaines réunions des groupes d'action municipale de quartier (GAM)

**Thème : sécurité, tranquillité publique
prévention, étude de la vidéosurveillance**

Quartier Decros-Convention

Jeudi 5 juin / 19 h 30

Mairie - Salle des mariages

Quartier Sentes-Floréal

Mardi 17 juin / 19 h 30

Centre culturel
Henri-Dunant

Quartier Romain-Rolland

Mardi 10 juin / 19 h 30

Mairie - Salle des mariages

Quartier Charles-de-Gaulle

Jeudi 19 juin / 19 h 30

Espace culturel d'Anglemont

Quartier Bruyères-Chassagnolle

Jeudi 12 juin / 19 h 30

Lilas en scène

Quartier Avenir

Mercredi 25 juin / 19 h 30

Espace sportif
de l'Avenir

Débat public sur les nouvelles directives de l'Éducation nationale

Mardi 13 mai à 20 h 30
Gymnase Liberté
(30, bd de la Liberté)

Prochain conseil municipal

mercredi 21 mai,
à 19 h 30

Mairie des Lilas
Salle des mariages
et du conseil
(1^{er} étage)

Carnet

**Du 20 mars
au 22 avril 2008**

Naissances

Madeleine RIDEAU-BENOIST,
Issam DHIOUIR, Manon CERAN,
Jeanne DOUEK, Inel BENSEGHIR,
Alix PICHOT, Jules BIRI,
Guillaume ALCALDE,
Elly BENYAHIA, Lenny TIFOURA,
Noa MAAREK,
Gamze GUNAYDIN,
Ilian DOUKALI,
Gabriel NEUMAYER-CAMPOS,
Evin KESTAN, Naomi HADDAD,
Thibaut HAMY,
Mohamed-Amine KRID,
Céleste LAIDET,
Ancolie POUMARAT,
Chris-Junior DESTOUCHES,
Liel BITAN,
Clément TENSORIER-JARRY,
Amira HAÏCHOUR,
Estelle HAZAN, Eytan USAN,
David BERREBI, Inès MAHMOUD,
Morgan de GOYON de
SAINT-LOYAL, Gabriel PIERRE

Mariages

Stéphane PAGNIER et Tara
AGHSA, Stéphane TIMESTIT
et Isabelle COHEN, Éric
KAHLOUN et Nathalie COHEN,
Said EL FTAH et Asma GOUJIL,
Mohamed TOUAHRIA et
Barbara ROUSE, Mickaël
MEZGUINI et Stéphanie KRIEF,
Nizar BEN AYED et
Hanane KALACH, Jacques
GRIMONPREZ et Sylvie
MIGNAULT, Ziad-Ally AKBAR
et Nargis BOODHUN,
Aissam RAMI et Desirée-Maria
ROZPIDE PEREZ

Décès

Khalifa BENOUDA,
Geneviève DURAND,
Odette BOUHS veuve
JACQUOT, Oumou TRAORE,
Robert GLADYS,
Camille TRAVAILLARD
épouse TORREGROSA LOPEZ,
Raymond CALMEJANE,
Raymonde BARBIER,
Liliane MOREAU veuve
CHAMBRE, Carmen BECKER
veuve LECOQ.

Mémo téléphonique

Culture

- Bibliothèque : 01 48 46 07 20
- Centre culturel
- Espace d'Anglemont :
01 48 46 87 80
- annexe Henri- Dunant :
01 43 60 92 88
- Conservatoire : 01 48 46 90 80
- Théâtre du Garde-Chasse :
01 43 60 41 89
- Billetterie : 01 43 60 41 89

Écoles maternelles

- Bruyères : 01 43 63 72 88
- Calmette : 01 43 63 65 72
- Courcoux : 01 43 63 69 58
- Julie-Daubié : 01 41 83 19 58
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 81
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60

Écoles élémentaires

- Paul-Langevin : 01 41 83 19 56
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60
- Waldeck-Rousseau : 01 43 62 10 50

Vie scolaire

- Centre de loisirs : 01 41 83 00 45
- Facturation scolaire :
01 72 03 17 19
- Inscriptions scolaires :
01 72 03 17 13

Jeunesse

- Le Kiosque : 01 48 97 21 10
- Service jeunesse (accompagnement scolaire et loisirs) :
01 49 72 74 76

Petite enfance

- Crèche des Bruyères :
01 43 63 64 69
- Crèche des Sentes : 01 43 62 16 45
- Halte-garderie : 01 43 62 16 46

Sports

- Espace sportif de l'Avenir :
01 41 83 29 37
- Gymnase Jean-Jaurès :
01 48 32 40 76
- Gymnase Liberté : 01 49 72 68 99
- Gymnase Ostermeyer :
01 48 10 01 59
- Gymnase Rabeyrolles :
01 48 91 06 78
- Parc municipal des sports :
01 48 43 81 95
- Piscine : 01 48 91 06 77
- Service des sports : 01 48 91 25 08

Santé et action sociale

- CCAS :
- Aides ménagères/pôle seniors :
01 41 63 13 10
- Service insertion/pôle social :
01 41 58 10 91
- Centre de santé : 01 48 91 29 99
- Club des Hortensias :
01 48 46 42 55

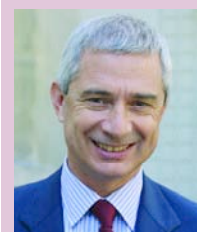
Autres services municipaux

- Cimetière : 01 43 63 59 49
- Direction du développement durable : 01 55 82 18 30
- État civil : 01 72 03 17 02
- Élections : 01 72 03 17 54
- Hôtel de ville : 01 43 62 82 02

Vos élus vous reçoivent

■ Les permanences des élus
ont lieu tous les jeudis de 18 h
à 20 h, en mairie.
Rens. : 01 43 62 82 02.

■ La permanence de votre
député, Claude Bartolone,
se tient en mairie le 4^e ven-
dredi du mois. Prochain
rendez-vous : le 23 mai, de
16h à 19h.



Permanences

■ Permanences d'avocats
sans rendez-vous le samedi
de 9 h à 11 h 30 en mairie.

■ Point d'accès au droit
le jeudi de 14 h à 17 h au
Kiosque, sur rendez-vous
au 01 48 97 21 10.

■ Permanences du Réseau
éducation sans frontière
(RESF) les lundis 12 et 16 mai,
à 19 heures en mairie.

Infos santé

Cabinets

de soins infirmiers

■ Cabinet HENRI-DUNANT

56, bd du Général-Lederc.
Tél. : 01 43 60 46 96.

■ Cabinet

de M^{me} BENAMARA

17-23, rue du 14 juillet.
Tél. : 01 49 93 04 97.

■ Cabinet

LES LILAS BLANCS

M^{mes} DEVY et FERRAND
30, rue du Coq-français.
Tél. : 01 43 60 54 20.

Médecins de garde

En cas d'urgence et en
l'absence de votre médecin
traitant, composer le 15.

Pharmacies de garde

Depuis 2006, les pharmacies des Lilas
n'effectuent plus de permanences
le dimanche et les jours fériés, sur
décision de la préfecture de Seine-
Saint-Denis. Les gardes pour les villes
des Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville,
Le Pré Saint-Gervais et Pantin sont
assurées par la pharmacie Cohen de
Lara à Pantin.

■ Pharmacie

COHEN DE LARA (Pantin)

103, avenue Jean-Lolive.
Tél. : 01 48 45 26 67.

■ Pharmacie de LA PORTE DES LILAS (Paris xx^e)

Ouverte tous les jours, y compris
les dimanches et jours fériés.
168, boulevard Mortier.
Tél. : 01 43 64 79 98.

INFOS LILAS

- Hôtel de Ville - BP 76

93261 Les Lilas cedex

Tél. : 01 43 62 82 02.

Internet : www.ville-leslilas.fr

- Magazine édité par la direction de
la communication de la ville des Lilas.

- Responsable de la publication :
Daniel Guiraud.

- Rédaction en chef : Anne Mosoni
(annemosoni@leslilas.fr).

- Rédaction : Clémence Bahin
(clemencebahin@leslilas.fr),
Christine Delsol.

- Maquette : Nathalie Simon

(nathaliesimon@leslilas.fr).

- Photos : Baptiste Belcour
(baptistebelcour@leslilas.fr).

- Impression : Barbou impressions.

- RCS Bobigny B572 188 357.

- Dépôt légal : août 2002.

- Imprimé à 13 500 exemplaires
sur papier écologique.





**Installation
Mosaïque
Sculpture**

**Mode
Peinture
Gravure**

**Photo
Vidéo
Bijoux**

**Ateliers
Concerts
Contes
Buffet
Spectacles**

Le Rendez-Vous des Créateurs des Lilas

de Bagnolet, Pantin, Paris 20e, Le Pré St-Gervais et Romainville

> 16 / 17 Mai 2008 <

Vendredi : 14h > 22h / Samedi : 10h > 20h

Marché Couvert & Théâtre du Garde-Chasse

M° Mairie des Lilas / Bus 105 et 129

Entrée libre

Informations : 01 48 46 07 20 et www.ville-leslilas.fr